



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
Municipalité Saint-Frédéric

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
& DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité sera tenue le mercredi 22 avril 2026 à 18h15 à la salle du conseil située au 850 rue de l'Hôtel de Ville à Saint-Frédéric.

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette séance :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2025
3. Adoption du 2^e projet de règlement 419-26 amendant le règlement de zonage 297-15
4. Reddition de comptes PRIMA 2023
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets traités.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026

Cathy Poulin

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière

 77\$

SESSION DE 7 COURS

PILATES

3 groupes:

- 17h30 (Débutants)
- ~~18h30 (Initiés)~~ **Complet**
- 19h30 (Initiés)

Les mercredis à
partir du 6 mai

Apporte ton tapis de yoga
16 ans et plus



Inscription via QIDIGO

Les cours de pilâtes sont de retour à Saint-Frédéric! Suite au grand succès de la première session, une 2e session est maintenant ouverte

3 groupes disponibles selon votre niveau :
17h30 – Débutants (idéal pour commencer en douceur)
18h30 – Initiés (pour ceux ayant une base)
19h30 – Initiés (pour ceux ayant une base)

Dates des cours : 6, 13, 20, 27 mai et 3, 10, 17 juin

Un minimum de 9 personnes par groupe est requis. À défaut, les groupes seront fusionnés en 2.

Équipement requis : simplement votre tapis de yoga

Ouvert à tous : les citoyens de toutes les municipalités sont les bienvenus! C'est quoi le pilâtes? Le pilâtes est une méthode d'entraînement douce et efficace qui vise à renforcer les muscles profonds, améliorer la posture, la souplesse et l'équilibre, tout en favorisant la respiration et le bien-être général.



SAINT-FRÉDÉRIC,
UN VENT DE FIERTÉ



JUMELÉ
AVEC



LE Frédéricois

AVRIL
2026

Souvenirs du 150^e — Retour en 2001 —



AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlements no 419-26 modifiant le Règlement de zonage # 297-15;

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement mentionné ci-haut se déroulera le 22 avril à 18h00 dans la salle du conseil municipal situé au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Frédéric et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées :

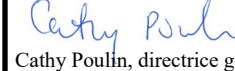
- **Règlement no 419-26** modifiant le Règlement de zonage # 297-15 ayant pour objet :
 1. De modifier la *Grille des spécifications* des usages afin :
 - I. D'autoriser la conversion d'un usage commercial dans la zone A16 possédant un droit acquis en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles (LPTAA);
 - II. Création de la zone I93 et de ses normes associées;
 - III. D'augmenter le nombre de logements dans la zone Rf51.
 2. De modifier le *plan de zonage* en référence à l'article 4 afin :
 - I. De modifier les limites de la zone I92 par la création à même la zone I92 d'une nouvelle zone I93.
 3. De modifier des articles au *règlement de zonage* afin :
 - I. De modifier la norme concernant les écrans protecteurs à l'intérieur d'un parc industriel;
 - II. D'ajouter une norme encadrant l'éclairage dans une zone industrielle;
 - III. De modifier une norme encadrant l'entreposage de matériaux granulaire.

QUE des dispositions du projet de règlement de zonage no 419-26 sont susceptibles d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement mentionné ci-dessus est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0 **ou** lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 22 avril 2026 à 18h00 à la salle du conseil municipal;

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026


 Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 4 mai 2026 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le lot 6 369 389 situé au 1447 rue Lehoux :

I. Demande de dérogation mineure concernant l'empiètement du bâtiment, construction d'un garage attenant, dans la marge de recul avant et dans la cour avant :

⇒ Règlement de zonage #297-15, article 17 exigeant pour la zone Rf55 une marge de recul avant minimale de 7.5 mètres : Construction prévue à 4.80 mètres de la ligne avant ;

⇒ Règlement de zonage #297-15, article 57, paragraphe a), exigeant que l'implantation des bâtiments complémentaires soit effectuée dans les cours latérales et arrière. Construction prévue dans la cour avant secondaire ;

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 4 mai 2026 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026


 Cathy Poulin,
 directrice générale et greffière-trésorière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

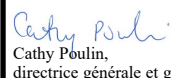
Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 4 mai 2026 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le lot 6 154 023 situé au 2070 route 112 :

I. Demande de dérogation mineure concernant la superficie d'un bâtiment accessoire, soit la construction d'un garage isolée (146 mètres carrés) ainsi qu'un abri d'auto attenant (65 mètres carrés) pour une superficie totale de 211 mètres carrés :

⇒ Règlement de zonage #297-15, article 58 exigeant pour la zone A14 que la superficie d'un garage ne doit pas excéder 80 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 4 mai 2026 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026


 Cathy Poulin,
 directrice générale et greffière-trésorière

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 4 mai 2026 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogations mineures portant sur les lots 6 484 492 , 6 484 493 , 6 484 494 , 6 484 495 (lot projeté 6 730 799) situés sur la rue Labbé :

Demande de dérogations mineures suite à un projet d'ensemble immobilier sur la rue Labbé :

1. Empiètement du bâtiment D, construction de maisons en rangée dans la marge de recul arrière prévue à 4.64 mètres de la ligne arrière : -Règlement de **zonage #297-15, article 21** exigeant pour une habitation une marge de recul arrière minimum de 6 mètres.

2. Non-respect de l'alignement après 3 unités pour les bâtiments A, B, C et D, ainsi que 6 unités d'habitations en rangée contiguës au lieu de 5 pour le bâtiment C : -Règlement de **zonage #297-15, article 28** : Un maximum de 5 unités d'habitation en rangée contiguës est autorisé. Le même alignement ne peut excéder 3 unités d'habitation.


3. Présence de 6 remises sur 9 (1 bâtiment accessoire) dans le dégagement avant du bâtiment A, à 6.07 mètres au lieu de 9.85 mètres : -Règlement de **zonage #297-15, article 47.6** : Dans le cas des ensembles immobiliers, tout bâtiment principal doit respecter, par rapport à sa façade avant, un dégagement minimal représentant 100% de la hauteur du bâtiment. Cet espace doit être libre de tout autre bâtiment principal ou accessoire de l'ensemble immobilier.

4. Présence des 9 neufs remises (1 bâtiment accessoire) dans la cour avant du bâtiment A : -Règlement de **zonage #297-15, article 57** : L'implantation des bâtiments et constructions complémentaires doit être effectuée dans les cours latérales ou arrière.

5. Non-respect du pourcentage d'espace vert prévu dans l'aire de stationnement avec 5.8% : -Règlement de **zonage #297-15, article 134** : Une aire de stationnement hors-rue doit comprendre au moins 10% d'espaces verts.

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 4 mai 2026 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026


 Cathy Poulin,
 directrice générale et greffière-trésorière

Collecte de gros rebuts : mercredi 13 mai 2026

C'est le moment idéal pour faire du ménage et vous départir de vos objets encombrants !

Avant de sortir vos objets, prenez quelques minutes pour vérifier ce qui est accepté ou non. Un bon tri permet une collecte plus rapide, plus efficace et sécuritaire pour tous.

Veillez sortir vos grosses vidanges la veille seulement.



QU'EST-CE QUI EST ADMISSIBLE !



• **Vieux meubles :**
divans, fauteuils, tapis, sièges d'auto, commodes, tables et chaises, matelas, etc.

• **Ferraille :**
appareils ménagers vidés de fréon, vélos, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, escabeau, etc.

Matériaux naturels :

- Branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximale de 1,2 mètres (4 pieds).

- Morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un poids maximum de 25 kg (55 lbs).

CE QUI EST INADMISSIBLE !



• Résidus de construction, démolition (planches, bardeaux d'asphalte, fenêtres)

• Roches, pierres, ciment

• Toutes branches ou retailles de haie de cèdre non ensachées

• Bonbonnes de propane

• Peinture, vernis, solvants, huile automobile

• Réservoirs d'huile remplie de cendres

• Pneus

• Produits d'entretien, pesticides

• Piles et batteries

• Spa en entier, chaloupe

• Un trop grand nombre d'objets à la suite d'une fermeture de maison

CONFÉRENCE
Les jardins d'oiseaux

Ton terrain, un paradis pour les oiseaux!

Avec **Robert Morin** alias **Monsieur Moineau** ornithologue passionné!

Jeudi 7 mai 2026 • 19 h
 Salle municipale Poirier
 850, rue de l'Hôtel-de-Ville

Réservez votre place!
 Laissez vos coordonnées sur la boîte vocale de la bibliothèque ou écrivez à fred@reseaubibliocnca.qc.ca

C'est gratuit !

Appelez à la bibliothèque :
418 505-0097
 pour vous inscrire

AVRIL 2026

Frédéricois

www.saint-frederic.com

418.426.3357



Chère citoyenne, cher citoyen,

Le printemps frappe enfin à nos portes, apportant avec lui un vent de renouveau, des journées plus lumineuses et ce parfum bien de chez nous qui annonce le temps des sucres.

C'est une période que nous attendons avec impatience, où familles et amis se rassemblent pour partager de bons repas, célébrer nos traditions et profiter des plaisirs simples de la saison. Après les mois d'hiver, ce retour à la douceur nous rappelle toute la richesse de notre communauté.

Le printemps, c'est aussi le moment du grand ménage, du rafraîchissement et des nouveaux départs. Dans ce même esprit, la municipalité procède à une mise à niveau du hall d'entrée, de la salle municipale ainsi que des salles de bain, désormais

mieux adaptées à la réalité et aux besoins d'aujourd'hui. Cet investissement de \$55 000 vise à offrir à nos citoyens des installations plus accueillantes, fonctionnelles et adaptées.

Je vous invite à profiter pleinement de cette belle saison, à encourager nos producteurs locaux et à savourer chaque instant que ce printemps nous offre.

Au plaisir de vous croiser lors des activités du 175e anniversaire, dans nos érablières ou lors de vos sorties.

Bon temps des sucres à toutes et à tous!

Jacques Berthiaume
Maire

Saint Frédéric accueillera 16 visiteurs, âgés entre 44 et 86 ans, de Mareuil en Périgord, village auquel nous sommes jumelés. Le comité de jumelage cherche donc des familles prêtes à héberger nos cousins français qui sont plein d'enthousiasme et d'énergie.

C'est l'occasion parfaite de :

- créer des liens durables
- découvrir la culture périgourde
- contribuer à un projet municipal vivant depuis 2012
- peut être même... préparer un futur voyage en France

Ce qu'il faut prévoir :

- être disponible du 17 (à partir du souper) au 20 septembre 2026
- idéalement, avoir un moyen de transport pour les activités
- offrir un grand lit ou deux lits simples
- fournir 3 petits déjeuners et 1 souper

Si vous souhaitez vivre cette belle aventure humaine, contactez-nous au 418 426-3357 poste 101 ou écrivez à municipal@saint-frederic.com en mentionnant brièvement ce qui vous motive d'ici le 15 mai. Votre accueil peut faire toute la différence.



APPEL D'OFFRES TONTE & ENTRETIEN PAYSAGER



La Municipalité de Saint-Frédéric invite les personnes et entreprises intéressées à soumettre une offre de services pour la tonte de gazon des parcs et des terrains municipaux, ainsi que pour l'entretien des aménagements paysagers pour l'année 2026.

Les soumissionnaires doivent présenter une offre pour une durée d'un (1) an et une autre pour trois (3) ans.

Le devis est disponible sur demande par courriel à municipal@saint-frederic.com ou au bureau municipal.

Les soumissions doivent être transmises par courriel à dg@saint-frederic.com au plus tard le 29 avril 2026 à 11 h.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La *Vérande*
CENTRE-FEMMES
Nouveauté!
à St-Frédéric

Atelier **Gratuit sans inscription!**

Sagesse de femmes

Atelier qui regroupe un ensemble de connaissances, d'expériences ainsi qu'une sagesse à la fois de pratiques et d'expériences, liée à la vie et à notre relation avec le monde. Ce groupe offre un espace propice à la réflexion et aux échanges.

7 avril 13h30: L'identité et l'estime 19 mai 13h30: La colère
21 avril 13h30: La culpabilité 2 juin 13h30: La communication
5 mai 13h30: Les peurs 16 juin 13h30: L'amour

Information: 418-227-4037
laverandacf.com

SALLE DU CONSEIL
850 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE,
SAINT-FRÉDÉRIC, G0N1P0

Solange Drouin
Intervenante

MINI-SESSION PRINTEMPS -
* ST-FRÉDÉRIC *

**CIRCUIT-VITALITÉ
EN PLEIN AIR**

C'est le moment de sortir, bouger et faire le plein d'énergie!

📍 Gazébo du parc de St-Frédéric
📅 Du 21 avril au 26 mai (6 semaines)
🕒 Les mardis 18 h 15 à 19 h 15

🔥 Circuit d'exercices + marche rapide
💪 Force ♥ Endurance ♥ Cardio
🧺 Apporte : tapis de sol & bouteille d'eau

📄 Inscriptions : marisolgrondin-zumba/pound

🔥 Prêt(e) à embarquer? On t'attend!

DIMANCHE 19 AVRIL 2026 DÈS 13H00

PARTIE DE SUCRE

175E SAINT-FRÉDÉRIC

BLEUETIÈRE GOULET

🍁 BOUCHÉES DE TIRE SUR NEIGE & ACCORDÉONISTE 🎵

VENEZ VOUS SUCRER LE BEC!

RABAIS DE **10%** SUR LE FRICASSÉ À L'ÉRABLE

INCENDIE
TRING-JONCTION
SAINT-FRÉDÉRIC
SAINT-JULES
SAINT-SÉVERIN

RISSI
TRING-JONCTION | SAINT-FRÉDÉRIC
SAINT-JULES | SAINT-SÉVERIN

PORTES OUVERTES

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE CASERNE INCENDIE

📅 30 MAI 2026 ⌚ DE 11 H À 15 H 📍 268, RUE NOTRE-DAME TRING-JONCTION

INAUGURATION OFFICIELLE À 13 H 30

AU PROGRAMME

- VISITE DES INSTALLATIONS
- DÉCOUVERTE DES ÉQUIPEMENTS
- RENCONTRE AVEC LES POMPIERS
- HOT-DOGS OFFERTS!

Une journée conviviale pour toute la famille!

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

RAPPEL INSCRIPTIONS LOISIRS ÉTÉ 2026

Les inscriptions pour les activités estivales sont en cours !
Ne manquez pas les dates importantes pour inscrire vos enfants aux activités offertes par la municipalité.

PÉRIODE D'INSCRIPTION
DU 18 MARS (DÈS 9 H)
AU 1^{ER} MAI 2026

Inscription en ligne
via la plateforme
QIDIGO

CAMP DE JOUR

DU 25 JUI
AU 18 AOÛT 2026

- Choix de 3 ou 5 jours par semaine
- Option avec ou sans service de garde disponible

COURS DE NATATION

- Cours de groupe ou privés
- Clientèles : parent-enfant, préscolaire et nageur 1 à 6
- Priorité accordée aux résidents de Saint-Frédéric si le nombre de places est limité.

SOCCER

- Pour les jeunes de 4 à 15 ans
- Saison de fin mai à mi-août
- Participation à la ligue récréative régionale

À NOTER

- Les places sont limitées dans certaines activités.
- Des rabais sont offerts pour les familles (camp de jour et soccer).

Loisirs de Saint-Frédéric
POUR TOUS LES DÉTAILS ET POUR S'INSCRIRE : **QIDIGO**

Les Patenteux d'Autrefois

C'EST QUOI ÇA, UN PATENTEUX ?
Un patenteux, c'est quelqu'un qui peut réparer à peu près n'importe quoi... avec trois vis, un bout de fil et beaucoup d'imagination...

1^{ÈRE} RENCONTRE
29 avril 2026
13H30

CONFÉRENCE
Pour en apprendre plus sur le projet

2^{ÈME} RENCONTRE
3 juin 2026
14H30

CAFÉ-CAUSERIE
Apportez vos photos ou objets

AVEC CLÉMENT CÔTÉ :
Un Patenteux Beauceron

Salle FADOQ
Saint-Frédéric

MRC BEAUCE-CENTRE

Les patenteux d'autrefois débarquent à Saint-Frédéric !

Envie de découvrir des gens débrouillards capables de réparer presque tout avec trois vis, un bout de fil et une bonne dose d'imagination ? Venez explorer cet univers unique rempli d'histoires, d'ingéniosité et de souvenirs inspirants!

1^{ère} rencontre – Conférence
29 avril 2026 à 13 h 30
Plongez dans ce projet fascinant avec Clément Côté, patenteux beauceron

2^e rencontre – Café-causerie
3 juin 2026 à 14 h 30
Apportez vos photos ou objets et venez jaser, partager et faire revivre vos souvenirs!

Salle FADOQ
2197 A, rue Principale

Tout le monde est bienvenu!
Une belle occasion de se rassembler et de faire revivre notre patrimoine local

Événement virage numérique

Mercredi 6 mai, De 13h15 à 15h15
Salle municipale de Saint-Frédéric 850, rue de l'Hôtel-de-Ville

Inscription:
Par téléphone : 418-397-5238
poste 7118135 ou par courriel
annie.pare@desjardins.com

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos services mobiles et en ligne

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Desjardins
Caisse de Beauce-Centre

Vous devrez avoir en main votre tablette électronique ou votre téléphone intelligent.